

FILIÈRES	DURÉE	NIVEAU	VALIDATION	LIEU
TP Plaquiste	450H/1 AN	3	Education Nationale	Saint-Martin
TP Peintre en bâtiment	450H/1 AN	3	Education Nationale	Saint-Martin
TP Maçon	450H/1 AN	3	Education Nationale	Saint-Martin
TP Electricien d'Equipement du Bâtiment	450H/1 AN	3	Education Nationale	Saint-Martin
TP Carreleur	450H/1 AN	3	Ministère du Travail	Saint-Martin
TP Secrétaire Assistant.e	500H/1 AN	4	Ministère du Travail	Saint-Martin
TP Secrétaire Médico Sociale	500H/1 AN	4	Ministère du Travail	Saint-Martin
TP Secrétaire Comptable	500H/1 AN	4	Ministère du Travail	Saint-Martin
TP Conseiller.ière de Vente	450H/1 AN	4	Ministère du Travail	Saint-Martin
TP Technicien Après-Vente Electroménager et Audiovisuel	600H/1 AN	4	Education Nationale	Saint-Martin
Manager de Rayon	560H/1 AN	4	Diplôme RNCP/IFOCOP	Saint-Martin
BTS Gestion de la PME	1350H/2 ANS	5	Education Nationale	Saint-Martin
BTS Comptabilité Gestion	1350H/2 ANS	5	Education Nationale	Saint-Martin
BTS Management Commercial Opérationnel	1350H/2 ANS	5	Ministère du Travail	Saint-Martin
Agent Magasinier	450H/1 AN	5	Ministère du Travail	Saint-Martin
TP Assistant.e Ressources Humaines	500H/1 AN	5	Ministère du Travail	Saint-Martin
Bachelor Ressources Humaines	500H/1 AN	6	Diplôme RNCP/CESI	Saint-Martin

LES DIPLÔMES PAR NIVEAU

NIVEAU 3 = CAP/BEP

NIVEAU 4 = BAC

NIVEAU 5 = BAC+2

NIVEAU 6 = BAC+3/+4

NIVEAU 7 = BAC+5

FORE

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ENTREPRISES

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE



Source : Ministère du Travail

VOUS RECRUTEZ UN APPRENTI DE NIVEAU CAP AU NIVEAU MASTER (BAC+5) ?

VOUS SIGNEZ LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2025 ?

(Contrats conclus entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 2025)



VERSEMENT D'UNE PRIME 5 000€

d'aide à l'embauche d'un salarié de **moins de 30 ans ou + si DEROGATION en apprentissage** (attestant d'une RQTH pour les "personnes autrement capables", les **sportifs de haut niveau** ou si la personne a un projet de création ou de reprise d'entreprise).

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP : PAS DE LIMITE D'ÂGE + PRIME SUPPLÉMENTAIRE POUR TOUT RQTH

0590 87 41 20

www.fore.fr/idn - apprentissage.idn@fore.fr

CFA+ **FORE**

ILES DU NORD